Certificat

Normes minimales relatives à la formation initiale et à la formation continue des intermédiaires d'assurance

Intermédiation d'assurance, Profil Non-vie

Malek Majri

né(e) le 25 janvier 2002,

a réussi le 21 septembre 2026 l'examen sanctionnant la formation initiale et attestant des compétences et des connaissances requises pour l'exercice de la profession d'intermédiaire d'assurance, profil non-vie, ou dispose d'un certificat équivalent.

Le présent certificat est conforme aux normes minimales relatives à la formation initiale et continue des intermédiaires d'assurance du 3 mai 2024 approuvées par le conseil d'administration de la FINMA en vertu de l'art. 43 de la loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (LSA).

Si le présent certificat est établi à la suite de la réussite à l'examen et non en raison d'un certificat équivalent, Malek Majri est habilité(e) à utiliser le titre «Intermédiaire d'assurance AFA,
Profil Non-vie».

Certificat établi à Berne, le 16 octobre 2026

Mathias Zingg
Président de la commission d'examen

Jan Baumgartner
Responsable des examens

Berufsbildungsverband der Versicherungswirtschaft
Association pour la formation professionnelle en assurance
Associazione per la formazione professionale nell'assicurazione